



POUVOIR JUDICIAIRE

C/20475/2014-CS

DAS/222/2022

ORDONNANCE

DE LA COUR DE JUSTICE

Chambre de surveillance

DU VENDREDI 21 OCTOBRE 2022

Recours (C/20475/2014-CS) formé en date du 28 juin 2021 par **Madame A**_____, domiciliée _____ (Genève), comparant par Me Virginie JAQUIERY, avocate, en l'Etude de laquelle elle élit domicile.

* * * * *

Décision communiquée par plis recommandés du greffier
du **21 octobre 2022** à :

- **Madame A**_____
c/o Me Virginie JAQUIERY, avocate.
Bd des Philosophes 15, 1205 Genève.
 - **Monsieur B**_____
c/o Me Isabelle BUHLER GALLADE, avocate.
Rue De-Candolle 28, 1205 Genève.
 - **Madame C**_____
Madame D_____
SERVICE DE PROTECTION DES MINEURS
Case postale 75, 1211 Genève 8.
 - **TRIBUNAL DE PROTECTION DE L'ADULTE
ET DE L'ENFANT.**
-

Vu la procédure C/20475/2014;

Vu la décision de la Cour du 21 octobre 2021 (DAS/197/2021) ;

Vu l'arrêt du Tribunal fédéral du 1^{er} septembre 2022 (5A_963/2021) ;

Attendu que la cause a été retournée à la Cour pour nouvelle évaluation de la situation ;

Qu'il sera requis du Service de protection des mineurs dès lors l'établissement d'un rapport actualisé, dans lequel l'évaluation de la situation de l'enfant sera décrite, de même qu'un préavis quant à la mise sur pied d'une garde alternée de l'enfant ;

Que la suite est réservée à réception.

* * * * *

PAR CES MOTIFS,

Le président de la Chambre de surveillance :

Invite le Service de protection des mineurs à procéder à l'audition de manière appropriée de la mineure E_____, née le _____ 2014, au sens des considérants.

L'invite à lui remettre son rapport à l'issue des auditions.

Réserve la suite de la procédure.

Siégeant :

Monsieur Cédric-Laurent MICHEL, président; Madame Jessica QUINODOZ, greffière.

Indication des voies de recours :

La présente décision, est susceptible d'un recours en matière civile (art. 72 et 93 LTF), Le recours motivé doit être formé dans les trente jours qui suivent la notification de l'expédition complète de l'arrêt attaqué.

Le recours doit être adressé au Tribunal fédéral, 1000 Lausanne 14.